

OGM

Ne mélangeons pas tout

A l'invitation de plusieurs organismes parmi lesquels votre mutuelle*, Christian Vélot, enseignant-chercheur en génétique moléculaire à l'université Paris-Sud et membre du conseil scientifique du Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRII-GEN), a donné à Redon le 26 février dernier une conférence-débat sur les organismes génétiquement modifiés (OGM). Résumé de son intervention.



DR

De gauche à droite: Valérie et Christian Velot, le scientifique et sa conjointe; Laurence Mafféïs, salariée De l'assiette au champ: santés durables; Hervé Le Boulter, conseil de développement; Marie-Renée Briand, Mutuelle des pays de Vilaine; Alain Madoré, conseil de développement; Miguel Garçia, conseil de développement; Benoît Garcia; Thierry Baffou, éditeur de Christian Velot.

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) font beaucoup parler d'eux depuis qu'ils ont colonisé le domaine agroalimentaire. Ils ont toutefois de multiples domaines d'application et donc de multiples facettes, aussi ne faut-il pas tout mélanger.

En recherche fondamentale ou en médecine, ils constituent des outils intéressants pour étudier la fonction des gènes (l'OGM est une « éprouvette biologique ») ou produire des protéines d'intérêt pharmaceutique (l'OGM est une « usine » à protéines). Dans le domaine agroalimentaire, la situation est totalement différente. D'une part, il s'agit d'OGM destinés à être disséminés en plein air; d'autre part, l'OGM n'est pas utilisé comme un outil,

mais comme un organisme à part entière. Ces deux caractéristiques de l'OGM agroalimentaire soulèvent des problèmes d'ordre sanitaire et environnemental que ne posent pas les « OGM outils » utilisés en espace confiné (ou en tout cas pas de la même manière). En particulier, le fait que les plantes génétiquement modifiées (PGM) soient utilisées comme organismes à part entière implique la nécessité de maîtriser parfaitement l'impact des modifications génétiques, d'une part, sur l'organisme entier et, d'autre part, sur ses interactions avec l'environnement. Contrairement à ce qui est souvent affirmé, la technologie OGM n'a rien d'une méthode chirurgicale: c'est, au contraire, une technique totalement aléatoire.

Quand on introduit un gène étranger dans un organisme et en particulier dans une plante, on engendre des modifications totalement incontrôlables de son métabolisme et d'éventuelles répercussions tout aussi imprévisibles dans la chaîne alimentaire. Les risques sanitaires de la technologie OGM découlent notamment du manque de contrôle de ces paramètres. C'est la raison pour laquelle il n'est pas concevable que les OGM agroalimentaires puissent échapper à une évaluation sanitaire rigoureuse et prolongée, d'autant plus que 99 % des plantes génétiquement modifiées cultivées à la surface de la planète sont des plantes dites à pesticides, c'est-à-dire qui accumulent des pesticides dans leurs tissus: soit elles produisent elles-mêmes l'insecticide leur permettant de résister à un insecte ravageur (comme les maïs Bt), soit elles sont capables d'absorber un herbicide sans mourir (comme le soja au Roundup). Tous les tests de toxicité auxquels les scientifiques ont pu avoir accès (comme dans le cas du maïs Bt MON 863, par exemple) montrent systématiquement des effets cliniques et biochimiques chez les animaux nourris avec les PGM par rapport aux animaux nourris avec les plantes conventionnelles correspondantes. Si ces analyses ne suffisent pas en tant que telles à prouver la réelle toxicité des PGM, elles sont en revanche suffisamment inquiétantes pour qu'au titre du principe de précaution des études complémentaires approfondies soient menées par différents laboratoires indépendants de tout lobby économique ou professionnel.

Pollution génétique et dissémination

En ce qui concerne l'interaction de la PGM avec son environnement, se pose bien sûr le problème de contamination (pollution) génétique, autrement dit le risque que les gènes introduits volontairement dans une plante ne se retrouvent involontairement dans une autre ou dans un autre organisme, que ce soit par pollinisation



(contamination verticale) ou par transfert direct de matériel génétique, notamment entre la plante et les micro-organismes du sol (contamination horizontale). A ce problème de pollution génétique s'ajoutent bien sûr les risques de dissémination liés aux flux incontrôlables des graines (transportées notamment par les oiseaux et autres animaux) et aux repousses, sans compter les difficultés de nettoyage du matériel agricole et les erreurs humaines. Outre les effets incontrôlables sur l'environnement, tous ces paramètres font, d'une part, que nous ne pourrions jamais disposer des garanties d'une parfaite étanchéité entre les filières agricoles et, d'autre part, que la coexistence entre ces filières est tout simplement synonyme, à terme, de la disparition des cultures conventionnelles et labellisées. Les OGM agroalimentaires répondent-ils à une utilité ou à une urgence sociale qui puisse justifier que l'on prenne autant de risques pour l'environnement, les cultures en place et les consommateurs ? ♦

* La conférence était co-organisée par le conseil de développement du pays de Redon et de Vilaine, groupe « L'eau, ça coule de source », la Mutuelle des pays de Vilaine et l'association De l'assiette au champ : santés durables.

Pour en savoir plus

❖ **Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique (CRII-GEN):**

laboratoire de biochimie, IBFA, université de Caen, esplanade de la Paix, 14 032 Caen cedex.
Tél. : 02 31 56 56 84.
Site : www.criigen.org.

La mission locale aide les jeunes

❖ Vous êtes jeune ? Dans le contexte économique, c'est peut-être le moment de réfléchir à votre projet professionnel. La mission locale vous accompagne quel que soit votre statut. Son objectif est d'élaborer avec vous un projet réaliste par rapport à vos attentes, vos souhaits et vos possibilités, mais aussi cohérent du point de vue du marché du travail. Plusieurs formations existent dans le pays de Redon et de Vilaine, de l'élaboration du projet professionnel jusqu'à la formation qualifiante. Les domaines couverts sont l'aide à la personne, le commerce et la distribution, l'industrie, le bâtiment, l'agriculture, etc.



DR
L'équipe de la mission locale de Redon.

❖ La mission locale apporte également à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire des réponses individualisées dans les domaines de l'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs, accès Internet gratuit, création d'activité, parrainage), de la formation (construction du parcours, financement...), du logement, des transports (mise à disposition de cyclomoteurs), de la santé, du soutien psychologique, de la culture, de l'accès aux loisirs et aux sports (vacances et loisirs à des tarifs préférentiels...) ou encore des aides financières (fonds d'aide aux jeunes, chèque mobilité...).

❖ La mission locale observe enfin que, dans le pays de Redon et de Vilaine, les jeunes femmes rencontrent plus de difficultés que les jeunes hommes pour accéder à l'emploi. C'est ce qui l'a amenée, ainsi que ses nombreux partenaires, à s'inscrire pleinement dans le cadre de la manifestation régionale « 100 femmes, 100 métiers », afin de favoriser la mixité des métiers et l'égalité professionnelle non seulement dans les secteurs traditionnellement masculins, mais dans tous les métiers.

Mission locale : 1, rue du Tribunal, BP 70 234, 35 602 Redon cedex.
Tél. : 02 99 72 19 50. Fax : 02 99 72 34 64. E-mail : mlprv@ml-redon.com.
Horaires : du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.